MITTERSHEIM

juillet 2016

Le mot du Maire

Voila une nouvelle saison d'été qui arrive ainsi que la parution de notre 3ème lettre d'informations estivale (en espérant que le beau temps soit de la partie).
Comme nous l'avions souhaité, nous sommes en train de redynamiser notre zone de loisirs et camping pour le bien être des touristes et des villageois. Vous verrez dans les pages suivantes toutes les animations mises en place par la nouvelle équipe d'animateurs. La 1ère animation est déjà passée, une superbe pièce de théâtre jouée par le KLIM BIM'S CLUB de Fénétrange. Un grand merci aux villageois qui sont venus à cette soirée, et comme me l'a fait remarquer une villageoise « fur a' mal, wo etwas loss'ich im dorf », ne ratez pas les autres animations et prenez déjà date pour le 1er week end de juillet 2017 pour une nouvelle partie de rigolade.
Concernant le village, les nombreuses absences ou maladies des employés communaux ainsi que le mauvais temps, nous ont empêché de fournir une qualité d'entretien que vous aviez l'habitude d'avoir. Mais avec le beau temps et l'embauche de remplaçants motivés, tout cela va s'améliorer.
Un petit rappel à tout le monde, il est toujours interdit de faire des feux dans les jardins, et les chiens doivent être tenus en laisse et ne doivent pas errer dans le village.
En espérant une victoire française dans l'Euro, je vous souhaite à tous de bonnes vacances, soyons fiers d'être bleus et soyons fiers d'êtres mittersheimois, mittersheimoises.

JEAN LUC HUBER

Ambroisie



Appelée également herbe à poux, cette plante annuelle est envahissante et son pollen, émis en fin d'été, est très allergisant. Cette allergie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen et peut entraîner divers symptômes allergiques chez les sujets sensibles (rhinites, conjonctivites…) ainsi que l'apparition ou l'aggravation de l'asthme. Très présente dans la Vallée du Rhône, cette plante s'étend progressivement sur l'ensemble du territoire métropolitain. C'est pourquoi l'ARS communique à ce sujet pour lutter contre la présence d'ambroisie par des solutions curatives (désherbage, arrachage, fauchage, broyage, tonte, coupe) et préventives (végétalisation, membranes textiles), car elle colonise les friches et talus, les terres agricoles ainsi que les grèves des rivières.

Chenilles



6 500 ha de forêts domaniales et 2 500 ha de forêts communales, c'est la surface traitée en Moselle, à raison de 4 litres de produit par hectare contre les chenilles processionnaires du chêne. Le traitement, à base de Bt (extrait de la bactérie *Bacillus thurengiensis*), a été épandu par hélicoptère, fin avril, sur les feuilles de chêne, sans danger pour l'homme, les animaux et en particulier les abeilles.
Le recours au traitement Bt en 2016 est un choix contraint par l'importance de l'infestation et ses effets sur la santé humaine. Ce traitement, pouvant impacter d'autres espèces de chenille/ papillon, ne sera pas appliqué dans les zones naturelles sensibles (périmètre Natura 2000…). Le Préfet de Moselle a demandé un suivi et une évaluation de l'impact du traitement sur les autres espèces de papillons et divers groupes d'insectes : ces études spécifiques seront réalisées par l'ONF, en lien avec la DREAL et le Parc Naturel Régional de Lorraine, sur une période de 3 ans.
(source http://www.moselle.gouv.fr)

Fleurissement

Merci à l'équipe de fleurissement pour la décoration du village.







Ça s'est fait dans le village !



Opération nettoyage :



Merci à tous les participants, les petits comme les grands, qui ont bravé le mauvais temps pour nettoyer notre village.

PENSEZ A GARDER NOTRE VILLAGE PROPRE

OPÉRATION NIDS DE POULE

Des p'tits trous, des p'tits trous, toujours des p'tits trous… Eh bien ils ont été rebouchés, au grand damne des gallinacées qui n'y (ou nid) sont pour rien.

Inondation : Le Naubach a pris le large et le lavoir s'est retrouvé les pieds dans l'eau suite aux fortes pluies de ce printemps, alors que les rues d'Insviller, de la forêt et du Pont neuf commençaient à se noyer.







Information

Prévention des risques majeurs :

Afin d'apporter aux responsables communaux les informations nécessaires, le préfet a établi un document général regroupant les éléments sur les risques majeurs auxquels sont soumises les communes de son département. Ce document a été ensuite adressé à chaque commune du département.

Le maire, au regard de ses pouvoirs de police générale (articles L2542-1 à L2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales spécifiques au droit local mosellan), est responsable de la prévention et la gestion des crises. Ces impératifs conduisent à proposer aux maires de réaliser des outils d'anticipation et d'organisation de la commune qui doit faire face à une crise : « le maire de la commune concernée doit établir un dossier d'information communal sur les risques majeurs » (article R125-11 du code de l'environnement).



Le cabinet Risk Partenaires, en charge de l'élaboration des **Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM) des communes adhérentes, a remis ses travaux le 26 mai dernier au cours d'une réunion de la COMCOM de Sarrebourg Sud. Ce dossier récapitule et définit les principaux risques auxquels est confrontée la commune (mouvement de terrain, inondation, rupture de barrage, transport de matières dangereuses…), et est consultable en mairie par n'importe quel citoyen. Il réunit les données nécessaires à la mise en œuvre de l'information préventive de la commune. En parallèle le **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) est un support technique pour la mairie qui va permettre de réagir de manière rapide pour organiser les premiers secours. On y retrouve tous les numéros utiles, la procédure à suivre en fonction du tyoe de risque, l'organigramme des personnes responsables de la gestion de crise, les moyens et les lieux de retranchement ou d'accueil mis à disposition par la mairie.

Au programme cet été

Planning des manifestations

2 juillet 20h30 et 3 juillet - 14h30 : *Kaminfäjer Stäkeletrajer,* théâtre en patois par le Klim Bim's club de Fénétrange, au tennis couvert de Mittersheim
vendredi 8 juillet : *Régate de modélise* (Yatching Club de Nancy)
vendredi 8 juillet - 17h30 à 20h30 : *Collecte de sang,* à la salle socioculturelle (Donneur de Sang Bénévoles)
mercredi 13 juillet : *Bal champêtre et feu d'artifice*, au lac vert (Union Sportive Fénétrange Mittersheim)
jeudi 14 juillet : *Régate inter-régionale d'aviron* (Union Sportive de Mittersheim)
samedi 16 juillet : *Tournoi de pétanque*, à la zone de loirsirs (Association Loisirs Camping de Mittersheim)
w.e. 22 au 24 juillet : *Festival de musique chrétienne*, à la zone de loisirs (Mitt'Him)
samedi 23 juillet : *Tournoi de football* (ALCM)
dimanche 24 juillet : *Sortie vélo* (les Mollets Verts)
samedi 30 juillet : *Tournoi de fléchettes* (ALCM)
dimanche 31 juillet : *Fête du Canal de la Sarre*
en août : *Semaine aqua-volley*, selon la météo (ALCM)
dimanche 7 août : *Triathlon du lac vert* (3SP)
samedi 13 août : *Tournoi de pétanque* (ALCM
dimanche 14 août : *Fête des tracteurs*, au Pont Neuf (Vieilles Soupapes de Mittersheim)
samedi 20 août : *Tournoi de ping-pong* (ALCM)
samedi 27 août : *Fête du Port* (ASPM)
samedi 27 août : *Tournoi Maboul* (ALCM)
dimanche 4 septembre : *Brocante*, au port de plaisance (l'USM). *Inscriptions JP Gachenot*

Colonies de vacances

Des séjours à la semaine sont organisés à Mittersheim du 6 juillet au 13 août, puis à Martigues jusqu'au 27 août.

Centre aéré

Egalement pour les 6 - 15 ans, des activités sont prévues au cours de 5 semaines, au choix, du 11 juillet au 12 août, au Centre Nature et Sport. Pour 80 € par semaine, les enfants pourront pratiquer différents sports et accéder à la nouvelle structure gonflable, aller au parc de Ste Croix (semaines 1, 3 et 5) ou faire du paint ball (semaines 2 et 4). Les petits déjeuners et déjeuners sont en option.
Inscriptions et renseignements voir ci-contre.

Rappel :



Les enfants du village bénéficient de cours gratuits de natation. Ils sont dispensés à la plage les vendredis matins à 10h.

Baignade sous la surveillance de maîtres nageurs,
10h-12h et 14h-19h,
dans la zone délimitée.

Les enfants mineurs sont sous la garde et la surveillance de leurs parents ou des accompagnateurs.



Fête des écoles

Cette année, la fête s'est déroulée au tennis couvert, le 10 juin. Toujours nombreux, les parents ont découvert les danses et les chants préparés par les enfants et les maîtresses. La fête a continué avec un chamboule tout, une tombola et la diffusion du match d'ouverture de la coupe d'Europe de football, pour les supporters de l'équipe de France, ou de Roumanie.









Carnaval







Après midi festive, organisée par l'A.P.E., avec Gilou le clown.

Quoi de neuf ?



- Une aire d'apprentissage routier a été installée sur l'un des terrains de tennis extérieurs.



- 3 nouveaux animateurs sur le pôle tourisme : Arnaud Delalandre, Sébastien Micault et Ludovic Micault, ici avec le Maire et le 1e Adjoint.

- Nouveaux escaliers autour de l'avaloir de la digue.



- Equipement supplémentaire à la commune : deux voitures et un bateau, tous les trois électriques.





- Proche de la plage, un parc aquatique vient compléter les structures déjà présentes, pour le plaisir des aventuriers. Son accès sera réservé et tarifé :

1 h d'activité
village et camping : 3,50 €
autres : 5,00 €

